

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

22378549

Déposé
01-12-2022

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0449973003

Nom(en entier) : **REMONDIS W.C. Déchets 2000**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Route de l'Eau Rouge 3
: 4970 Stavelot**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), DENOMINATION

Ce jour, le trente novembre deux mille vingt-deux.

(...)

Devant **Peter VAN MELKEBEKE, notaire à Bruxelles (premier canton)**, exerçant sa fonction dans la société "BERQUIN NOTAIRES", dont le siège est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Lloyd George 11, **S'EST REUNIE**L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "**REMONDIS W.C. Déchets 2000**", ayant son siège à 4970 Stavelot, Route de l'Eau Rouge 3, ci-après dénommée la "*Société*".

(...)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION : Modification de la dénomination.L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en "**REMONDIS Stavelot**" avec effet immédiat, et déclare avoir connaissance du contenu de l'article 2:3 du Code des sociétés et des associations.

L'assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts et de le remplacer par le texte suivant :

*"La société revêt la forme d'une société anonyme.**Elle est dénommée "**REMONDIS Stavelot**".***DEUXIEME RESOLUTION: Procuration pour la coordination.**

(...)

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs à l'organe d'administration.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION : Procuration pour les formalités.

L'assemblée confère tous pouvoirs à VZW Securex Ondernemingsloket en abrégé « Go Start », établie à Jan van Gentstraat 3, 2000 Anvers, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

(...)

POUR EXTRAIT CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, le texte coordonné des statuts).

*Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173, 1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.***Peter VAN MELKEBEKE**
Notaire